

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 94-0300/PR/ISERST rendant exécutoire la délibération n° 93-002 du 27 décembre 1993 du conseil d'administration portant approbation du budget 1994 de l'ISERST.

n° 94-0300/PR/ISERST

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
18 avril 1994

Numéro JO
n° 8 du 30/04/1994

Date du numéro
30 avril 1994

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est approuvé le budget de l'institut supérieur d'Etudes et de Recherches scientifiques et techniques pour l'exercice 1994, arrêté en recettes et dépenses à la somme de deux cent quatre millions huit cent cinquante mille de francs Djibouti (204.805.000 FD).